

## Extrait du compte rendu de la première séance du lundi 21 octobre

### Projet de loi de finances pour 2014

#### **Article 20 : aménagement des taxes intérieures de consommation sur les produits énergétiques**

...

**Mme la présidente**. La parole est à M. Pierre-Alain Muet.

**M. Pierre-Alain Muet**. Comme Denis Baupin, je me réjouis de voir réussir cette troisième tentative d'instauration d'une contribution climat-énergie. Une telle contribution aurait pu voir le jour dans notre pays dès 1990, puisqu'un rapport interministériel avait à l'époque, c'était sous le gouvernement Rocard, proposé une taxe carbone. En 2001, le dispositif voté par l'Assemblée a été rejeté par le Conseil constitutionnel. Le scénario s'est ensuite reproduit en 2010. Je pense que nous avons retenu les leçons de ces échecs. En commençant bas mais en montant vite,...

**M. Jean-François Lamour**. C'est sûr ! Pour monter vite, ça monte vite !

**M. Pierre-Alain Muet**. ... je pense que nous parviendrons à instaurer une contribution climat-énergie significative. C'est un sujet majeur, parce que ni la volonté politique, ni les changements technologiques, ni même la volonté citoyenne ne changeront les choses si on ne fixe pas un prix au carbone, un prix croissant. C'est la seule façon de s'affranchir durablement des énergies fossiles. Il faut en quelque sorte inverser le cours de l'histoire industrielle, qui a vu notre développement se fonder sur l'exploitation de matières premières à bas prix. Contrairement à tout ce qu'on entend, le fait d'augmenter régulièrement, continûment le prix de l'énergie constitue un facteur de compétitivité à long terme.

**Mme Valérie Rabault**. Exactement !

**M. Pierre-Alain Muet**. En effet, tous les pays qui ont fondé leur développement sur des matières premières et des énergies à bas prix se sont désindustrialisés. Que la contribution augmente aussi vite est une bonne chose ; il faudra poursuivre, car tous les rapports indiquent qu'il faut atteindre au moins 100 euros en 2030. Bref, j'espère que cette troisième tentative sera la bonne.

**M. Dominique Lefebvre**. Elle le sera !